

**COMMERCE, CHANGE ET REGULATION DES
ECONOMIES AFRICAINES AU SUD DU SAHARA
AU COURS DES ANNEES 80**

Par

*Joseph TEDAJO**

INTRODUCTION

Le rapport de la Banque Mondiale : Le Développement accéléré au sud du Sahara, nous propose dans son chapitre 4 l'analyse du cadre politique et administratif du développement au sud du Sahara, tout particulièrement la politique du commerce et de change qui fixe le cadre indicatif de la croissance économique. En citant le commerce et le change comme éléments de définition du cadre politique et administratif de la croissance accélérée, le rapport nous invite à partir de deux propositions fondamentales pour circonscrire le problème du développement en Afrique au sud du Sahara.

1) L'état de continuité de l'espace des échanges commerciaux international de l'Afrique (espace économique sans frontière des analyses classiques).

2) La réhabilitation par le change d'un aspect particulier mais essentiel relégué historiquement au rang d'un épiphénomène dans les problématiques classiques des relations de l'Afrique au sud du Sahara avec l'extérieur : les frontières économiques matérialisées par le change. Si la première proposition cherche à confirmer l'ouverture commerciale de l'Afrique dans les années 80 ou à regretter la régression du commerce extérieur de l'Afrique au cours de ces dernières années, la deuxième proposition doit fixer les limites de cette ouverture à travers l'analyse du change et des taux de change. C'est sur ce dernier aspect et quelques autres tels que les prix comme moyen d'allocation des ressources, l'opposition entre l'agriculture et l'industrie, l'opposition entre entreprise publique et entreprise privée qui sont des problèmes hautement théoriques que l'analyse du Rapport est insuffisante.

En raison de l'ampleur du problème posé, il ne nous sera pas possible d'y jeter une nouvelle lumière dans le cadre étroit de l'analyse de la balance des paiements et de change, qui n'est que le reflet de l'ensemble de la situation économique internationale et des politiques économiques et monétaires nationales pratiquées dans une conjoncture internationale trouble et incertaine.

Nous nous proposons d'examiner le problème posé à la lumière de la problématique classique du sous-développement d'une part, d'autre part à travers celle du Plan d'Action de Lagos pour mieux marquer la rupture

* *Joseph TEDAJO, Economiste au Centre Africain d'Etudes Monétaires, est Docteur d'Etat en Sciences Economiques. Les opinions et les idées exprimées dans cet article ne reflètent pas nécessairement celles du Centre Africain d'Etudes Monétaires.*

épistomologique qui sous-tend l'interprétation du diagnostic des années 80 entre le Rapport et le PAL (1) et fixer le domaine des interventions convergentes des pays africains de la Banque et des bailleurs de Fonds susceptibles de modifier le cours des événements. Ensuite, nous présenterons la situation des années 80 qui sous-tend le Projet de Lagos pour mieux le constituer en un objectif de court terme.

I. LE PROBLEME CLASSIQUE DES EXPORTATIONS ET DE LA STABILITE DE CHANGE

La problématique du développement accéléré dans les «pays attardés» repose depuis John Stuart MILL, sur un diagnostic du sous-développement qui révèle les faits suivants :

- i) l'absence des besoins dans les pays attardés (ou sous-développés) ;
- ii) la sous-population (exigence des progrès sanitaires) ,
- iii) l'absence de «culture» et (ou) de la monnaie et par là-même de «la structure».

Cette problématique a pour corrolaire le développement des besoins exotiques dans ces pays, l'explosion de ces besoins devant assurer le développement.

La formulation conceptuelle de cette problématique est celle de la conquête économique-spatiale c'est-à-dire la mise en valeur des terres inexploitées dans les colonies.

La formulation politique est celle de la substitution des facteurs extérieurs aux facteurs intérieurs pour le développement accéléré mais avec une contradiction fondamentale : l'interdiction de transporter en colonie le matériel de fabrication (technologie et dépendance).

L'absence de «culture» et par là-même de la monnaie dans les pays sous-développés définit le cadre indicatif du développement et de la croissance.

Cette politique mise en œuvre jusqu'aux indépendances des Etats africains, présente des séquelles et des survivances dans la conjoncture économique des années 1980 qui empêche une interprétation cohérente des diagnostics posés.

En fait, le problème du commerce extérieur et de change en Afrique au sud du Sahara ne peut être analysé et compris que dans le cadre de la nouvelle problématique du développement en Afrique, en l'occurrence celle qui sous-tend le Plan d'Action de Lagos et qui repose sur le diagnostic des années 80.

Le Rapport de la Banque Mondiale cite en première ligne dès l'introduction, «le plan d'action en vue de la mise en œuvre de la stratégie de Monrovia, pour le développement en Afrique» adopté à Lagos en 1980 par le Sommet des Chefs d'Etats Africains, et déclare s'en inspirer.

La Banque entend cependant se limiter à l'analyse des moyens d'accélération de la croissance à court et moyen terme afin d'obtenir les ressources nécessaires pour réaliser à long terme les objectifs fixés par les gouvernements africains dans le Plan d'Action de Lagos tout en reconnaissant que le problème monétaire posé est d'ordre structurel (2). Cette politi-

que à court terme selon le rapport passe par l'amélioration des politiques commerciales et de taux de change, centrées sur une proposition simpliste de la dévaluation insistante des «monnaies africaines surévaluées», du désarmement douanier favorable à la croissance des exportations et de la subvention des exportations (2). Enfin le doublement de l'aide à l'Afrique dans la décennie 80 (hypothèse haute) est étroitement lié à ces réformes des politiques dont la Banque pense devoir améliorer les perspectives de croissance (2).

1) Force est de souligner et de relever que les objectifs fixés par le Plan d'Action de Lagos ne sont pas une fin en soi mais le moyen d'accélérer le développement économique du continent, voire de dessiner les frontières économiques de l'Afrique, préalable politique non négociable pour une ouverture économique internationale.

2) que les politiques à court ou moyen terme doivent se situer dans la perspective du développement à long terme, et ne peuvent reléguer les objectifs du Plan d'Action de Lagos au rang d'un épiphénomène ou à un projet à avenir lointain. C'est aujourd'hui que l'Afrique a besoin des capitaux longs à des conditions aménagées pour son développement et non demain où cette politique aura constitué par ce développement des garanties satisfaisantes pour des avances permanentes en trésorerie. C'est dans ce sens que les problèmes économiques et monétaires posés à l'Afrique aujourd'hui peuvent être qualifiés de structurels.

3) La structure de référence de l'analyse du Rapport de la Banque Mondiale doit être celle de la conjoncture économique et monétaire internationale de l'Afrique en 1980.

Jusqu'à la dévaluation de la livre de 1967, toutes les dévaluations des monnaies européennes étaient suivies de façon systématique par leurs satellites africaines.

4) En effet sous le régime du taux de change fixe de Bretton WOODS, mis rigoureusement en application entre 1958 et 1968 grâce à l'intervention concertée du Bloc de l'Or (3) pour le soutien du cours du dollar sur les marchés de change à 35 \$ l'once, le taux de change pouvait être considéré comme un «Prix pivot», c'est-à-dire une donnée de l'économie internationale à laquelle les ajustements monétaires nationaux par dévaluation ou réévaluation ne traduisaient que les difficultés internes de chaque pays.

La plus ou moins grande réussite de cette méthode était liée au fait qu'elle était attachée à une norme internationale, la stabilité de la parité monétaire déclarée au FMI. Le caractère frustrant de la dévaluation reposait sur le sentiment d'avoir perdu la bataille économique du marché (la concurrence) et de se trouver obligé de recourir à des méthodes déloyales pour y rester.

Le refus ou la critique des pays africains de la proposition de la Banque Mondiale selon laquelle la solution à nos problèmes monétaires est la dévaluation insistante ne peut relever de tels sentiments mais relève de l'observation de l'état actuel de la conjoncture monétaire internationale.

La solution de la dévaluation insistante est aujourd'hui refusée même par les pays occidentaux, cas de la France (4) et de la Belgique (5) non pas en raison de la frustration qui en découlerait mais en raison de la liaison non pertinente entre ce phénomène et la réalité économique des pays.

On peut s'interroger sur les raisons d'une telle réticence – mais la plus simple et la plus générale est que le taux de change n'est plus «un prix pivot» en régime des taux de change flottants. Sous ce régime le taux de change n'est plus une donnée de l'économie internationale mais une variable dont la volatilité peut être sans rapport avec la situation économique réelle des pays. Toutefois les fluctuations de taux de change entament les équilibres économiques internes dont le redressement ne peut plus être réalisé par un ajustement symétrique des taux de change. Nous nous trouvons ramenés sur le terrain du débat sur l'aide à l'ajustement structurel, puisqu'il y a asymétrie entre l'accumulation des déséquilibres monétaires et financiers internes provoqués par les fluctuations de change et la déaccumulation de ces mêmes déséquilibres par une politique d'ajustement déliée des taux de change.

5) Pour les pays africains, il importe peut-être de revenir sur la destruction du système monétaire international depuis 1967 pour identifier la situation monétaire dans laquelle se trouve nos pays (6).

– La dévaluation de la livre sterling de 1949 avait été pratiquement suivie par tous les pays africains de la zone Sterling (Nigéria, Gambie, Ghana, Sierra-Léone, Kenya, Tanzanie, Ouganda, Malawi, Zambie). La dévaluation du franc français du 17 Octobre 1948 avait été suivie par le F. CFA qui depuis cette date lui a été rattaché à une parité fixe de 1F CFA = 0,02 FF. Ajoutons aussi que jusqu'en 1967, voire 1969 pour le franc français, les dévaluations européennes n'avaient été suivies d'aucun mouvement spéculatif.

Par contre la dévaluation de la livre sterling de 1967 décisive pour la rupture du système de convertibilité de Bretton WOODS (car c'est la rupture de la solidarité du bloc de l'or pour la défense de la parité du dollar) n'a été suivie en Afrique que par la Sierra-Léone, la Gambie, le Malawi, l'île Maurice (14,3 %) alors que les autres pays africains de la Balance Sterling en conservant la valeur de leur monnaie par rapport au dollar, la réévaluaient par rapport à la livre. Par ailleurs, elle a été suivie d'une vague de spéculations qui a précipité la rupture du système monétaire international.

En 1972, après la déclaration de l'inconvertibilité du dollar, la Gambie, la Sierra-Léone, le Swaziland, l'île Maurice et l'Afrique du Sud ont choisi de laisser flotter leur monnaie comme le sterling, alors que le Ghana, le Nigéria, la Tanzanie, l'Ouganda et la Zambie qui avaient déjà indexé leur monnaie sur le dollar ont conservé leur taux par rapport à ce dernier ou adopté un taux de change calculé suivant une combinaison des cours de plusieurs monnaies (7).

6) Aussi le taux de change «officiel» des monnaies africaines jugé surévalué n'est pas un taux déterminé par le marché de change mais un taux calculé ou déduit des taux des changes des monnaies qui interviennent directement sur les marchés de change.

CONSEQUENCE

Les taux de change africains sont soumis à la pression constante de la structure des taux de change des monnaies de référence.

L'ajustement de ces taux à la baisse au niveau africain crée un «gap» par rapport à la structure du change international sans modifier le comportement des marchés de change ; autrement dit les Banques Centrales africaines n'ont pas la possibilité d'intervenir sur ces marchés pour défendre le cours de leurs monnaies. Il n'y a donc pas crédibilité technique des parités monétaires africaines défendues par les Gouvernements, ce qui réduit la détermination des gouvernements responsables dans le soutien de ces parités.

— L'ajustement hors marché des taux de change (à la baisse ou à la hausse) seule possibilité qui leur est offerte approfondit les déséquilibres internes en relevant les coûts des importations et par là-même les coûts de production locale, en relançant l'inflation sans modifier l'état des déséquilibres des paiements extérieurs ni l'incertitude des marchés de change qu'ils subissent de plein fouet.

Le contrôle de changes et les restrictions des importations ne viennent qu'au secours de cette politique de taux de change inefficace.

De ce qui précède, on constate que la formation des taux de change des monnaies africaines ne s'est pas affranchie des fluctuations des grandes monnaies, en même temps que l'inflexion des échanges extérieurs de l'Afrique sur l'Afrique s'est décélérée — le commerce inter-africain selon la CEA est passé de 1970 à 1979 de 7,2 % à 3,9 %. Dans le même temps, le commerce entre le Zaïre et la Zone d'Emission de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale est passée de 5 % à 1 % (8). L'indépendance des ajustements monétaires nationaux, aggrave les problèmes de paiements intérieurs et extérieurs des pays africains.

Il importe donc de réfléchir davantage sur la réduction des obstacles extérieurs aux échanges inter-africains et aux politiques de la coopération monétaire inter-africaine, sous-régionale et régionale.

L'une des raisons avancées en explication de la faiblesse des échanges inter-africains, mais peu discutée et qui retient notre attention est l'inconvertibilité des monnaies africaines, liées à des zones monétaires rattachées aux grandes monnaies, et sans liaison entre elles en Afrique, ainsi que le niveau dans l'ensemble modeste des réserves de changes des Etats, les autres raisons étant :

- a) le manque de complémentarité ;
- b) l'insuffisance d'information sur l'activité économique de chaque pays ;
- c) l'insuffisance des communications directes entre pays africains ;
- d) l'insuffisance ou l'absence des coordinations au niveau politique.

Les efforts à réaliser dans ces domaines font l'objet des préoccupations des gouvernements africains qui accueillerait avec satisfaction les encouragements de la Banque Mondiale.

7) Toutefois les difficultés rencontrées en Afrique au sud du Sahara, ne sont pas toujours sinon essentiellement de nature interne. Albert AFTALION, Professeur de l'Université de Paris, en 1927, dans son ouvrage fondamental : «Monnaie, Prix et Change» écrivait déjà qu'«aucune marchandise, peut-être aucun service n'échappe totalement à l'influence des prix mondiaux et il démontrait comment la dépréciation du change accentuait

l'inflation interne en raison de l'accroissement des prix d'importation». Aujourd'hui, l'expérience monétaire du Tiers Monde montre abondamment que l'ensemble des prix locaux tend à s'ajuster sur ceux des importations. Nous savons aussi qu'en dépit des dévaluations répétées de la monnaie dans certains pays africains, le développement des marchés parallèles (marchés africains) de change, et l'emballement de l'inflation à 3 ou 4 chiffres ne rétablissent pas les équilibres rompus (budget et balance des paiements).

8) Aussi la constatation de la surévaluation des monnaies africaines ne permet pas sans référence à l'état de l'appareil économique endommagé, de conclure hâtivement que la dévaluation insistante en l'absence du contrôle de change pourra rétablir instantanément l'équilibre de la balance de paiements et stabiliser les prix des exportations en monnaies étrangères et de la consommation en monnaie nationale et relancer la croissance. Cette thérapeutique n'a pas de résultat plus certain à long terme (9).

La proposition d'un cadre nouveau de politique monétaire et commerciale en Afrique au sud du Sahara, exige l'examen global de la situation qui prévaut dans le monde de 1980.

II. LA SITUATION DU COMMERCE ET DES CHANGES DES ANNEES 80

Le diagnostic des années 80 révèle les faits nouveaux suivants face auxquels la théorie monétaire classique est devenue impuissante quant à leur explication.

i) L'explosion de la demande dans les pays africains s'accumule en demande des biens non produits localement. L'ensemble des prix locaux, prix de biens d'équipement et de consommation courante s'ajuste instantanément et plus que proportionnellement à la croissance des prix d'importation.

ii) L'explosion démographique (progrès sanitaire) avec un taux de croissance moyenne de 2 à 3 % s'accumule en non-emploi urbain (les villes elles-mêmes croissant au rythme de 6 % l'an) et (ou) en sous-emploi généralisé dans les campagnes. Par ailleurs, le nombre de techniciens expatriés travaillant en Afrique varie entre 13 et 62 % de 1965 à 1970 pour un échantillon de 9 pays étudiés par la Banque Mondiale (10).

iii) L'affirmation de la culture de consommation face à la monétarisation généralisée se transforme en une demande excédentaire d'offre de monnaie. D'après le rapport, le nombre d'enfants scolarisés est passé de 35 % à 63 % pour le groupe d'âge au niveau primaire et de 3 % à 13 % au niveau secondaire et virtuellement de 0 à 1 % au niveau supérieur. Nous savons que la demande d'éducation s'accompagne généralement d'une déformation de la structure de la consommation.

La problématique coloniale du sous-développement ne constitue plus un cadre analytique suffisant. L'expérience montre abondamment à l'examen des phénomènes économiques des deux dernières décennies, que la situation actuelle est bien différente de celle des années 60 et d'avant.

Mais il persiste une insatisfaction au niveau de l'analyse.

1. L'accumulation urbaine de la population rurale dégagée des structures économiques et sociales traditionnelles pose de nouveaux problèmes de régulation économique. Le mémorandum des Gouverneurs africains à la Banque Mondiale note que sur 37 pays africains au sud du Sahara, 19 ont connu au cours des années 70, un revenu par tête faiblement croissant à un taux inférieur à 1 %, alors que le revenu par tête des 18 autres a diminué. Il s'agit à la fois de l'échec du modèle de l'exportation dynamique et de l'accumulation urbaine développante.

2. L'explosion démographique et l'afflux des populations vers les villes entraînent un attroupement des populations autour des revenus sporadiques décroissants et incertains, selon le modèle ancien de la solidarité familiale.

3. L'affirmation de la culture de consommation ne se concrétise pas dans la gestion monétaire (émission excédentaire de monnaie garantie par la production effective), qui doit s'adapter à l'évolution économique et sociale. Toutefois, on assiste à des situations de la gestion monétaire difficiles, car la monnaie étant un bien créé, sa demande ne peut être facilement contrainte. Dans le cas de contrainte effective, la structure sociale traditionnelle se substitue en ville à la Banque Centrale, en développant sa structure de redistribution : la famille élargie.

4. Le Plan d'Action de Lagos affirme la volonté des autorités politiques et monétaires africaines à assurer la gestion économique interne de leur pays en toute indépendance. Les Gouverneurs africains réaffirment cette volonté sans exclure la nécessité pour la Banque d'accroître son aide à l'Afrique (II). Nous pouvons dire sans risque de nous tromper qu'il ne s'agit plus ici d'une vision simpliste de quelques extrémistes africains. Il va toutefois sans dire que les difficultés économiques et monétaires qu'ils devront rencontrer seront sans cesse croissantes. La lecture du Plan d'Action de Lagos doit donc tenir compte des remarques sus-mentionnées ainsi que de ces difficultés. Cette observation est fondamentale car le problème posé à l'Afrique est celui de la population active, sans qualification et sans emploi, c'est-à-dire celui du manque de capital pour les investissements à long terme, et non de trop de bouches à nourrir, qui n'exige qu'une aide ponctuelle et à court terme.

5. Sur le plan de l'économie internationale le monde industrialisé tant à l'Est qu'à l'Ouest traverse une crise de passage de l'ère industrielle à l'ère post-industrielle.

Les caractéristiques de ces économies de plus en plus déprimées à l'Ouest et en difficulté d'utilisation de leur main d'œuvre qualifiée se rapprochent étrangement de la situation des pays sous-développés avec la nuance que dans leur cas particulier, il s'agit des excédents nets des capacités de production.

6. Toutefois la gravité des situations de l'emploi réveille dans ces pays les instincts protectionnistes, et les comportements monétaires des années 80 reflètent abondamment cette situation d'incertitude et de crainte.

7. Sur le plan monétaire, la destruction du système monétaire internationale depuis 1967, parachevée en 1973 par le premier choc pétrolier et la séparation de la technologie de la liquidité financière internationale, nous

a légué un système économique mondial déprimé et inflationniste. La restructuration du système monétaire international doit tenir compte de toutes les parties et de leur contribution directe au fonctionnement du système monétaire et économique international. La situation économique internationale actuelle alourdit le climat de l'aide extérieure.

8. Les institutions monétaires internationales actuelles semblent éprouver quelques difficultés à se muer en un système nouveau, capable de prendre en compte la convergence des intérêts de l'ensemble des pays. La mutation de l'économie internationale durant les 30 dernières années n'a pas été accompagnée de celle des institutions.

9. Face à cette difficulté, l'Afrique pour la première fois dans son histoire, à travers le Plan d'Action de Lagos, dont on peut critiquer les insuffisances, mais pas la problématique, tente une opération interne dont les rappels des grandes lignes en matière monétaire permet de mieux la constituer en une contribution active et constructive à la réforme du système monétaire international.

10. Ainsi, les problèmes monétaires essentiels aujourd'hui posés à l'Afrique au sud du Sahara sont :

- i) la dépréciation généralisée des monnaies sur le marché africain ou «parallèle de change».
- ii) l'inconvertibilité des monnaies africaines.
- iii) les restrictions de change liées aux zones monétaires héritées des régulations coloniales.
- iv) la faiblesse des réserves de change et leur insuffisance quant à l'approvisionnement des différentes économies africaines, tout particulièrement des entreprises.

Le contrôle de change s'accompagne d'un budget en devise déficitaire pour certains pays (Zaire, Tanzanie...), et la restriction des importations apparaît comme le moyen d'économiser ces devises. Pour la période du 1er Janvier au 30 Juin 1982, la demande de devises des industriels tanzaniens est de 5,80 milliards de shillings tanzaniens alors que l'offre de la Bank of Tanzania n'est que de 428,85 millions de shillings tanzaniens. Le budget en devises du Zaire pour 1982 est en déficit de 32,8 millions de dollars.

11. Sur le plan des échanges inter-africains, l'inconvertibilité des monnaies qui consiste au refus de la monnaie des partenaires en paiement oblige les contractants à régler leurs engagements extérieurs (africains compris) en devises étrangères à l'Afrique. Cette pratique contribue à dégrader la situation des paiements de différents pays contraints de régler toutes les opérations avec l'étranger avec les seules devises étrangères. Les pays africains voient ainsi leur monnaie isolée des transactions internationales, en même temps qu'ils sont obligés de recourir aux marchés des eurocrédits à des taux prohibitifs pour obtenir le complément à l'aide internationale au financement du déficit de leur balance des paiements.

12. Les autorités monétaires africaines sont préoccupées par ce problème d'aménagement des devises, et la mise en place des chambres de compensations entre banques centrales africaines (12) est apparue à juste titre

à ces autorités comme un début de solution voire un point de départ significatif à la résolution des problèmes monétaires posés à l'Afrique.

13. Ces initiatives qui se situent dans la ligne directrice du Plan d'Action de Lagos ne sont ni annoncées par le rapport de la Banque Mondiale, ni discutées par ce rapport.

14. L'étude des conditions de la création et du fonctionnement d'un marché africain de changes où pourraient intervenir les autorités monétaires africaines pour stopper la dépréciation continue de leurs monnaies, et soutenir leur stabilité, aurait été cependant une contribution positive à la restructuration actuelle du système monétaire africain, voire à la résolution du problème de la surévaluation des monnaies africaines et de leur instabilité.

15. Il est par ailleurs impératif de souligner que la plupart des déséquilibres constatés en Afrique ne trouvent pas leurs origines dans l'excès de la demande ou dans les difficultés de la gestion monétaire mais dans la transformation des structures économiques et sociales. Ceci suppose que la politique monétaire conduite par les autorités ne soit plus globale mais observe une plus grande sélectivité qui dépasse le niveau des catégories d'opérations de crédit ou des circuits de distributeurs pour se situer au niveau des secteurs économiques eux-mêmes. Dans cette perspective, l'avantage comparatif (13) ne constitue plus un critère pertinent de choix des investissements. Le coût de transformation des structures qui vient aberrer les comparaisons internationales à court terme doit être pris en compte dans le calcul d'une politique de stabilisation économique, monétaire et sociale à long terme. Le financement de la transition technologique dans le domaine agricole enregistre cette catégorie de coûts puisque historiquement, l'innovation dans ce secteur ne provient jamais du progrès interne de l'agriculture mais de ses rapports avec l'ensemble de son environnement technique et technologique. Il est exact de souligner ici avec la Banque Mondiale qu'on a laissé à l'administration publique la charge de soutenir les entreprises publiques boîteuses et mal gérées sans leur ouvrir la possibilité de soutenir les entreprises privées petites et ardentes, mais sans ressources. Il ne faudrait cependant pas tomber dans le travers qui consiste à donner aux banques la charge d'écarter les entreprises marginales (petites et grandes) sans pour autant leur donner des moyens de soutenir les entreprises locales plus ardentes et de secourir les individus victimes des nécessaires restructurations économiques.

Il serait en fait suicidaire de prendre comme seul critère de financement du développement, l'efficacité calculée selon le principe de la productivité marginale du travail. Ce serait ignorer les critères de définition d'une économie sous-développée qui est une économie sociale.

CONCLUSION

La politique économique et monétaire qui sous-tend le Plan d'Action de Lagos est structurelle. Elle doit mettre en place des institutions adéquates pour résoudre les problèmes économiques effectifs qui se posent au continent. Pour cette raison le coût de la restructuration qui s'impose et semble élevé ne doit en aucun cas décourager les initiatives.

La régulation des économies africaines au cours des années 80 doit être davantage structurelle. C'est-à-dire qu'elle doit chercher à faire évoluer les déséquilibres économiques susceptibles de poser de nouveaux problèmes ou de compliquer, à long terme, la solution aux problèmes actuels des chocs de conjonctures auxquels les économies africaines sont complètement perméables et vulnérables.

A N N E X E S

Annexe 1 – I. DES REALIGNEMENTS MONETAIRES DE LA DEVALUATION DE LA LIVRE DU 1er NOVEMBRE 1967 A LA DECLARATION DE L'INCONVERTIBILITE DU DOLLAR – Le 15 Août 1971.

Date	Monnaie	ancienne parité	nouvelle parité	variation de change en %
1967				
18 Novembre	Sterling	280	240	- 14,3 %
18 Novembre	Dollar Hong Kong	17,5	15	- 14,3 %
18 Novembre	Roupie Seychelles et Maurice	21	18	- 14,3 %
20 Novembre	La Livre Malawi	280	240	- 14,3 %
20 Novembre	Peseta Espagnol	1,66667	1,42857	- 14,3 %
21 Novembre	Couronne Danoise	14,4778	13,333	- 7,9 %
21 Novembre	Léone (Sierra Léone)	140	120	- 14,3 %
22 Novembre	Dollar Hong Kong	15	16,5	+10 %
22 Novembre	Livre Gambienne	5		- 14,3 %
1968				
16 Janvier	Kwacha Zambien	—	140	E *
1969				
10 Août	Franc Français	20,255	18,0044	- 11,1 %
10 Août	Franc CFA	0,4050	0,36008	- 11,1 %
10 Août	Franc FCP	1,1140	0,99024	- 11,1 %
26 Octobre	Deutch Mark	25	27,3224	+ 9,3 %
2 Septembre	Zaïre		200	E *
1971				
15 Février	Kwacha Malawi		120	E *
1 Juillet	Dalasis Gambien		48	E *

15 Août 1971 : *Suspension de la convertibilité du dollar en or, fermeture des marchés de change en Europe et en Amérique.*

* *Nouvelle parité stabilisée par rapport au DTS.*

Source : *London Currency Report, «Currency Realignments 1967 – Septembre 1981 – Volume 9, No. 17 et 18 – London SWP 2EA, England – Septembre et Octobre 1981.*

**II. REALIGNEMENT DES PRINCIPALES MONNAIES APRES L'ACCORD
SMITHSONIAN 17-18/12/1971 FIXANT LA NOUVELLE PARITE
DU DOLLAR PAR RAPPORT A L'OR
1 ONCE D'OR FIN = 32 \$**

Le 23 Août 1971, réouverture des marchés de change : la livre flote, mais pas au delà de 2,38 \$, le franc Belge, le deutch mark, la lire italienne, la couronne suédoise, danoise, et norvégienne flottent, la monnaie belge, néerlandaise et luxembourgeoise flottent conjointement. La France introduit un double marché de change et laisse flotter le cours du franc financier (les capitaux et la demande des devises des touristes). Le dollar australien et la roupie indienne flottent comme la livre, contre le dollar à Londres. La livre autrichienne dévalue de 20 % et passe de 3,5 à 4,2 pour un dollar.

15 Octobre 1971 : Les livres de l'Afrique de l'Est, Kenya, Tanzanie et Ouganda, sont rattachées au Dollar et décrochées de la Livre Anglaise.

15 Décembre : Le Kwacha Zambien est rattaché au Dollar et décroché de la Livre.

17-18 Décembre : Par l'accord SMITHSONIAN, le cours officiel de l'or passe de 35 \$ à 38 \$ soit 8,6 % équivalent à une dévaluation du dollar de 7,9 %. En dehors du Dollar Canadien qui va continuer à flotter, toutes les autres monnaies ont donné une nouvelle parité par rapport au Dollar. L'accord de Washington élargit la marge de fluctuation autour de ces nouvelles parités à 2,25 % et abolit la surtaxe de 10 % sur les importations américaines.

Le taux moyen de la dévaluation du Dollar par rapport aux autres monnaies est de 12,5 %. Le maximum de marge de fluctuation permis passe de 1 % à 2,5 % de part et d'autre du taux central. Le taux de la réévaluation des principales monnaies par rapport à leur ancienne parité dollar est le suivant :

Dollar Australien	6,34 %	Yen Japonais	16,88 %
Livre Autrichienne	6,32 %	Monnaie Néerlandaise	11,58 %
Franc Belge	11,58 %	Couronne Norvégienne	7,49 %
Couronne Danoise	7,45 %	Roupie Pakistanaise	8,57 %
Deutch Mark	13,56 %	Escudo Portugais	5,50 %
Mark Finois	2,44 %	Livre Anglaise	8,57 %
Franc Français	8,57 %	Rand Sud Africain	-4,76 %
Roupie Indienne	3,04 %	Franc Suisse	6,36 %
Roupie Indonésienne	-7,51 %	Peseta Espagnol	8,57 %
Livre Irlandaise	8,57 %	Couronne Suédoise	7,49 %
Lire Italienne	7,48 %		

En dehors de la Roupie Indonésienne et du Rand Sud Africain, la dévaluation du dollar a entraîné une réévaluation de toutes les autres monnaies.

A partir de 1972, on assiste à des mouvements groupés ou désordonnés de flottement des monnaies contre le dollar. Ainsi, le 12 Février 1972, la plupart des marchés de change sont fermés. Le 2 Mars, les marchés de change sont fermés de nouveau jusqu'au 19 Mars. La CEE obtient

un arrangement de flottement concerté contre le dollar. La livre sterling, la livre irlandaise et la lire italienne continuent de flotter indépendamment. Le Mark allemand réévalué de 3 % par rapport à sa parité au DTS rejoint le serpent communautaire. Les monnaies européennes du serpent flottent dans une marge de 2,25 % (marge commune) à la réouverture des marchés de change le 15 Mars. Les européens refusent dans le même temps d'intervenir sur les marges de fluctuation du dollar. La livre autrichienne réévalue de 2,3 % et refuse de rejoindre le serpent. Ainsi la livre irlandaise, le yen, le dollar canadien, la lire italienne et le franc suisse flottent indépendamment.

Après une période d'apprentissage des flottements concertés contre le dollar, qui va du 9 Mars 1972 au 13 Mars 1976 les arrangements du Système Monétaire Européen (ECU) remplacent le serpent en Mars 1979.

La particularité du nouveau système est que les monnaies européennes peuvent fluctuer entre elles à l'intérieur de la marge commune prédéterminée et en référence à une grille de taux pivots. Aussi, les ajustements monétaires des différents pays de la communauté peuvent affecter unilatéralement leur satellite en même temps qu'ils affectent marginalement la structure globale de l'ECU.

L'émergence d'un système monétaire européen n'a cependant pas modifié significativement le comportement des marchés de change contrairement à ce qu'on s'était imaginé au début. Bien au contraire, nous assistons actuellement depuis près de 9 mois – Août 1981 (1 \$ = 6,02 FF le 12 Août) à Avril 1982 – à une situation où le dollar a récupéré sa dévaluation par rapport aux autres monnaies : ces dernières commencent à enregistrer leur dépréciation sur les marchés de change.

III. QUELQUES REALIGNEMENTS MONÉTAIRES DE L'AFRIQUE DEPUIS LA DECLARATION DE L'INCONVERTIBILITE DU DOLLAR EN OR, LE 5 AOUT 1971

Pays	Désignation de la monnaie	Date de l'ajustement	Dévaluation	%
Burundi	Franc	3 Mai 1976	de 78,75 FBr à 90 FBr pour 1 \$	14,2%
Egypte	Livre égyptienne (= 100 piastres)	30 Juillet 73	Dévaluation de 50% par rapport au taux normal pour libérer les marchés parallèles de change du contrôle des importations et des exportations.	50%
		22 Mai 1976	Dévaluation du cours du marché parallèle de 68 à 64,5 Piastres par \$	
		1er Jan. 1979	Le FMI annonce la dévaluation de 45% de la livre égyptienne	45%
Ghana	Cedi	28 Août 1978	De 1,30 à 2,75 pour 1 \$	111,5%
		13 Juin 1978	Le gouvernement annonce l'intention d'un réajustement permanent.	

72 *Africa Development*

Pays	Désignation de la monnaie	Date de l'ajustement	Dévaluation	%
Kenya	Livre	24 Oct. 1975 Après la dévaluation les 3 pays annoncent que leur monnaie sera rattachée par la suite au DTS.	De 7,14 shillings à 8,16 SH pour 1 \$ 1 \$ = 16,30 SH	-14,2%
	Livre	03 Fév. 1981 17 Sept. 1981	De 9,66 à 18,15 pour 1 DTS De 10,15 à 11,95 KSH pour 1 DTS	-5% -17,73%
Lesotho	Nouvelle unité monétaire Maloti	07 Déc. 1979	Il est annoncé que la nouvelle unité monétaire le Maloti va circuler parallèlement avec le Rand sud africain 1 R = 1 Maloti	1R = 1 Maloti
Liberia	Dollar libérien	18 Oct. 1973	De 0,818513 à 7,36662 gramme d'or fin à parité avec dollar	-11,1%
Ile Maurice	Roupie Mauricienne	05 Janv. 1976	Rattachement au DTS au taux de 1MR = 0,129638 DTS. Ce cours a été calculé à partir du cours de la livre par rapport au DTS, le 2 Janvier 76. La parité à cette date était de 1t = 13,33 1/3 Roupies et un DTS = 7,713 Rs $1MR = \frac{1}{7,713759} = 0,12638DTS.$	
		23 Oct. 1979	La roupie dévalue de 7,7137 MR à 10,00 MR pour 1 \$	-29,63%
Maroc	Dirham marocain	05 Juin 1978	Dévalue de 7,3% pour rester à parité avec le franc français	-7,3%
Seychelles	Roupie	17 Mars 1981	De 6,192 à 7,2 RS par DTS.	-1,1%
Sierra Léone	Léone	02 Nov. 1978	De 1,35195 à 1,36693 pour 1 DTS	-1,1%
Afrique du Sud	Rand	du 13 Juil. 72 au 27 Fév. 79	19 ajustements monétaires dont le dernier avant le flottement du 27 Fév. est la réévaluation du rand par rapport au dollar de 1,17 à 1,18 rand pour 1 \$	entre sa valeur initiale à son décrochement de la livre le 16.10.72 - 1R = 1,28\$ et son cours du 27.2.79 - 1R = 1,18 \$ rand a flotté avec un plafond de 1R = 1,14 \$ et un plancher de 1R = 1,50 \$

Pays	Désignation de la monnaie	Date de l'ajustement	Dévaluation	%
Soudan	Livre soudanaise	08 Juin 1978	De 2,89 à 2,50 \$ pour une livre soudanaise, compte tenu de la taxe sur le change de 10,10 t S sur toutes les transactions au nouveau taux, la dévaluation effective est de 20% c'est-à-dire 2 \$ = 1 t S.	-13%
		17 Sept. 1979	Dévaluation de 0,40 tS à 0,50 tS pour 1 \$	-25%
Swaziland	Franc	22 Janv. 1973	Les autorités monétaires face à l'afflux du dollar sont obligées de geler les avoirs en monnaie nationale dérivant de la conversion des dollars.	
		18 Oct. 1976	La monnaie nationale est ajustée proportionnellement à la réévaluation du D.M.	
Tanzanie (Kenya, Ouganda)	Livre	24 Oct. 1975	De 7,14 à 2,16 shillings pour 1 \$ Les trois pays décident de rattacher leur monnaie au DTS. 1t = 16,90 Sh	-14,2%
Ouganda	Livre	20 Janv. 1979	De 7,535 à 8,289 pour 1\$	-10,0%
		24 Oct. 1975	De 7,14 à 8,16 shillings pour 1 \$. 1t = 16,90 Sh	-14,2%
Zaïre	Zaïre	21 Déc. 1971	1 Z = 2 \$ US	
		12 Mars 1976	1 Z = 1DTS = 1,16\$US	Rattachement du zaïre au DTS
		31 Oct. 1978	1 Z = 1DTS = 1,33\$US	
		01 Nov.1978	1 Z = 0,90DTS = 1,21 \$US	
		15 Déc. 1978	1 Z = 0,90DTS = 0,97 \$US	
		21 Déc. 1978	1 Z = 0,90DTS = 0,99 \$US	
		02 Jan. 1979	1 Z = 0,50DTS = 0,65 \$US	
		27 Août 1979	1 Z = 0,37DTS = 0,48 \$US	
		22 Fév. 1980	1 Z = 0,26DTS = 0,34 \$US	
		19 Juin 1981	1 Z = 0,15DTS = 0,17 \$US	
Zambie	Kwacha	07 Mars 1978	Dévalue de 0,921837 à 1,024264 ZK pour 1DTS	-11,1%
Zimbabwe	Dollar Rodhésien	22 Sept. 1975	Dévalue de 8% contre toute autre monnaie que le rand et révalue de 10% par rapport au rand.	

*Annexe II – REGIME DE CHANGE DES PAYS AFRICAINS
MEMBRE DU FMI AU 30 JUIN 1981*

TAUX DE CHANGE ETABLI PAR RAPPORT					Taux de change en fonc- tion d'un ensem- ble d'in- cateurs	Regime de coo- pération monétai- re	Divers
Au dollar E.U.	Au franc français	A une autre mon.	Au DTS	A un groupe de Mon.			
Burundi	Bénin	Gambie	Guinée	Algérie			Ghana
Djibouti	Cameroun	(libre Sterl.)	Guinée Bis.	Cap-Vert			Maroc
Egypte	Comores	Guinée Equ.	Kenya	Mauritanie			Nigéria
Ethiopie	Congo	(Peseta).	Malawi	Tanzanie			Ougan- da
Liberia	Cte. d'Ivoire	Lesotho	Ile Maurice	Tunisie			
Rwanda	Gabon	(Rand)	Sao Tomé & Principe	Zimbabwe			
Somalie	Hte. Volta	Swaziland	Iles Sey- chelles				
Soudan	Madagascar	(Rand)	Sierra-Léone				
	Mali		Zaire				
	Niger		Zambie				
	R.C.A.						
	Sénégal						
	Tchad						
	Togo						

Source : *Extrait du Rapport Annuel 1981 du FMI – Tableau 17.*

1. La diversité des régimes de change africain, la contiguïté des Etats issus de la Balkanisation arbitraire du continent en Etats indépendants, la nécessité de construire l'indépendance politique et monétaire de chaque Etat, se sont concrétisées par le développement des barrières monétaires entre économies africaines appuyées par les Zones Monétaires de rattachement, et l'incompatibilité des demandes réciproques entre pays africains.

2. L'émergence des marchés parallèles de change, constitue d'une part, l'expression monétaire de cette structure de Balkanisation, d'autre part, la prévalence d'une structure des échanges entre pays africains frontaliers; enfin la réaction à l'incompatibilité entre les politiques monétaires nationales et les structures nationales de production et de consommation.

3. Seule l'harmonisation des politiques monétaires et de change par sous-région est susceptible d'être un début de solution à la stabilité des monnaies africaines.

Annexe III – NOUVELLE RESTRUCTURATION DE L'AFRIQUE EN
SOUS-REGIONS DOTEES D'UNE CHAMBRE
DE COMPENSATION *

Sous-Région de l'Afrique de l'Ouest	Sous-Région de l'Afrique Centrale	Sous-Région de l'Afrique de l'Est	Sous-Région de l'Afrique du Nord
1 Bénin	1 Cameroun	1 Botswana	1 Algérie
2 Côte d'Ivoire	2 Centrafrique	2 Burundi	2 Egypte
3 Gambie	3 Congo Populaire	3 Ethiopie	3 Libye
4 Ghana	4 Gabon	4 Kenya	4 Maroc
5 Libéria	5 Tchad	5 Madagascar	5 Mauritanie
6 Mali	6 Zaïre	6 Malawi	6 Soudan
7 Niger		7 Ile Maurice	7 Tunisie
8 Sénégal		8 Ouganda	
9 Sierra-Léone		9 Rwanda	
10 Togo		10 Somalie	
11 Haute Volta		11 Swaziland	
12 Nigéria		12 Tanzanie	
		13 Zambie	
		14 Zimbabwe	

* Cette structure est celle adoptée par l'Association des Banques Centrales qui ne retient que les pays membres de l'Association. L'Association est ouverte à tous les pays africains indépendants.

– Il est prévu la création d'une chambre de compensation dans chaque sous-région. La chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest créée en 1976 est déjà opérationnelle (siège Freetown), celle de l'Afrique Centrale a débuté ses activités le 1er Septembre 1981, (siège Kinshasa).

– Les négociations sont en cours pour la création de la chambre de compensation de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique du Nord.

BIBLIOGRAPHIE

1. David Knox, «Allocution à la Réunion des Gouverneurs africains du FMI et de la Banque Mondiale tenue à Dakar, Sénégal, du 1er au 3 Mars 1982».
2. J. Denizet, «La Grande Inflation : Salaire, intérêt et Change», puf. Paris 1977.
3. R. Barre, «Une Politique pour l'Avenir» PLON 1981.
4. H. Aszkenazy «La Belgique après la Dévaluation» Eur-Epargne No.4 1982, Luxembourg.
5. CAEM, «Législation et Pratique des Contrôles de Change dans la Sous-Région de l'Afrique Centrale», Dakar, Août 1981, p. 57.
6. CAEM, «Problèmes de la Balance des Paiements des Pays africains et leur incidence sur les objectifs de développement» Dakar, Août 1979 – p. 75 et 76.
7. Rapport de la Banque Mondiale «Le Développement Accéléré en Afrique au sud du Sahara, Programme Indicatif d'Action» Tableau p. 10.
8. Mémoire du Groupe Africain à la Banque Mondiale et au FMI, sur le Rapport de la Banque Mondiale intitulé : Le Développement Accéléré en Afrique au sud du Sahara – Programme Indicatif d'Action, Dakar, 1 au 3 Mars 1981.
9. Barre, Werner, Marjolin, «Vers l'Union Economique et Monétaire» Introduction de Pierre Maillet, – Etudes et Perspectives Européennes – Paris.

NOTES

1. Pour les Gouverneurs Africains, les problèmes de Développement en Afrique sont plus que la somme des cas spécifiques des pays – voir Allocution de M. A. David Knox à la Réunion des Gouverneurs Africains du FMI et de la Banque Mondiale tenue à Dakar du 1er au 3 Mars 1982.
2. Cf. M.A. David Knox, «Allocution à l'Assemblée des Gouverneurs» – Dakar, 1er Mars 1982, p. 9 et 10.
3. J. Denizet, «La Grande Inflation: Salaire, Intérêt et Change» PUF Paris 1977
4. R. Barre – «Une Politique pour l'Avenir» Plon 1981.
5. H. Aszkenazy – «La Belgique après la Dévaluation» Eur Epargne No. 4, 1982 – Luxembourg.
6. Voir Annexe: le Réalignement Monétaire de 1967 à Septembre 1981.
7. La Cartographie des Rattachements Monétaires de l'Afrique est donnée en Annexe II.
8. CAEM: «Législation et Pratique des Contrôles de Changes dans la Sous-Région de l'Afrique Centrale» – Dakar, Août 1981 – p. 57.
9. Cf. CAEM «Problèmes de la Balance des Paiements des Pays-Africains et leur Incidence sur les Objectifs de Développement – Dakar, Août 1979 – p.75-76.
10. Cf. Rapport de la Banque Mondiale, Tableau p. 10.
11. Mémoire du Groupe Africain à la Banque Mondiale et au Fonds Monétaire International sur le Rapport de la Banque Mondiale intitulé : Le Développement Accéléré en Afrique au Sud du Sahara – Programme Indicatif d'Actions – Dakar du 1er au 3 Mars 1981 – voir le point 4.
12. La Chambre de Compensation de l'Afrique de l'Ouest en activité depuis 1976, enregistre des résultats intéressants bien que insuffisants. La Chambre de Compensation de l'Afrique Centrale a commencé ses activités le 1er Septembre 1981, après une longue période de négociation débutée en 1973. Ces Chambres ont pour objectif 1) la promotion de l'utilisation des monnaies nationales des pays membres dans les transactions sous-régionales, 2) l'Economie des devises, 3) la Libération du Commerce entre pays membres, la stimulation de la Coopération et des consultations permanentes en matière monétaire entre les membres de la Chambre de Compensation, – Cf. CAEM, «Législation et Pratique des Contrôles des Changes dans la Sous-Région de l'Afrique Centrale» Août 1981, et l'Annexe III.
13. Cf. Rapport de la Banque Mondiale, p. 77.

SUMMARY

By selecting external trade and exchange-rates as a framework for Sub-saharan Economic Development, the World Bank report: Accelerated Development in Sub-saharan Africa invites us to appraise the overall policies recommended by the report from the following two basic hypotheses:

- 1 – The hypothesis on the present continuous area of African International Trade*
- 2 – The readjustment of African Economic Frontiers through exchange-rates.*

As far as the exchange-rates area is concerned one notes a deceleration both of the African external exchange-rates curve on Africa (7.2 % in 1970, 3.9 % in 1979) and of the overall African exports; however these trends do not justify the economic shut off of the continent. According to the ECA, exports account for 23 % of the African Domestic Product as against 11 % for the overall low-income countries, 20 % for middle-income countries and 19 % for industrialized countries. Now the report recommends that Africa be more open and with respect to this, suggests tariff reductions in favour of imports and subsidies to exports.

In the monetary area the paradox is even more embarrassing. The overall inconvertibility of African currencies does not constitute a real economic isolation. Fluctuations in the exchange-rates of main currencies usually affect the exchange-rates of African currencies and henceforth upset the monetary and financial balance of our countries without providing for all that, any possibility of restoring the balance with a deliberate policy of symmetrical adjustment of exchange-rates in African currencies in relation to the currencies they are linked with.

The World Bank recommended policy of persistent devaluation of African currencies deemed overvalued was an operative practice between 1958–1968. It is a policy of strict implementation of fixed exchange-rates and of a generalized convertibility of currencies by the IMF. In the prevailing international economic situation of the 70s and 80s with floating exchange-rates, such rates no longer constitute a pivot prices for the international economy; therefore the devaluation policy is inoperative in such a situation and affects neither the uncertainties of the foreign exchange markets where African central banks have no say nor the level of the international prices balance. A different framework of trade and exchange-rates policy ought to be suggested for the Africa of the 80s: the framework for sub-regional and even continental monetary cooperation as well as the reinforcement of inter-african trade recommended by the Lagos Plan of Action.